

## Projets d'orientation 2024 mise en place de la filière maraîchère, agro-écologique

### Le cadre du PAT :

- 3 axes complémentaires au PAT : un programme opérationnel à long terme pour atteindre autour de 20 % d'autonomie alimentaire.

**A) - agir sur l'accès à la terre à des maraîchers hors cadre familial, l'installation et l'accompagnement de maraîchers** : 130 ha repérés (dont la moitié en foncier public) sont disponibles sur le Pays de Montbéliard et permettraient d'installer 86 maraîchers. (source ADU)

- les lois Egalim prévoient 15 % d'alimentation locale et bio pour la restauration collective

**B) mise en place de la filière maraîchère** qui actuellement ne représente sur 0.13 % des surfaces agricoles c'est à dire 13 producteurs de légumes qui occupent 15 ha. (source ADU)

**C) agir sur le développement des jardins.**

### Objectifs opérationnels pour 2024

**A) accompagner 3 nouvelles installations de maraîchers**

- **A1) poursuivre d'accompagner** Nicolas et Virginie dans leur l'installation professionnelle et l'accès au foncier par un bail sur la zone de la ferme Graber.

- **A2) Deux nouveaux espaces tests** en plus du démarrage de la production à l'espace test d'Audincourt (plan de relance à utiliser avant fin 2024)

- celui de Bethoncourt : finaliser l'accès au foncier aux nouveaux candidats

- un 3 ième lieu à identifier

- **A3) préparer les installations** : fort de notre expérience au Prédaim : *au-delà du repérage actuel, en partenariat avec les services municipaux, de PMA, du Samu de l'environnement, du centre de formation agricole de Valdoie,*

- disponibilité urbanistique, conditions d'occupation

- anticiper la viabilisation (en eau, électricité) etc

- préparer les sols, : faire des diagnostics agronomiques précis, hydrologie...propositions d'amendements (broyat, épandage, déchaumage, engrais verts)

- actions-recherche : adaptation au changement climatique

**B) mise en place de la filière maraîchère**

**B1) enquête des besoins pour MO et pour valorisation** mutualisation matériel, chambre froide, vente,

**B2) mise en place d'ateliers de valorisation** des légumes, magasin Court circuit, chambre froide, matériel, location de locaux...

**B3) développer les modes de commercialisation**